

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 11/12/2020

**Non-respect des règles de sécurité sanitaires applicable aux commerces:
le Préfet adresse des mises en demeure à plusieurs grandes surfaces
vendéennes et renforce les contrôles**

Des contrôles ont été menés par les enquêteurs de la Direction Départementale de la Protection des Populations ces derniers jours dans des magasins du département afin de vérifier la bonne mise en œuvre des règles sanitaire applicable pour l'ouverture des commerces.

Des manquements à ces règles ont été constatés dans des grandes surfaces et des magasins de zones commerciales, notamment à la Roche-sur-Yon.

En conséquence, le Préfet a adressé aux établissements concernés des mises en demeure pour qu'ils respectent la réglementation sanitaire.

L'action de contrôles des commerces se poursuivra et sera renforcée ce week-end. En cas de non-respect des règles applicables, le Préfet de la Vendée sera amené à prononcer la fermeture des commerces concernés.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
 www.vendee.gouv.fr -  [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) -  [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon